

ACCUEIL DES ELEVES DU COLLEGE DE MENIGOUTE :

Crise sanitaire COVID 19

PRINCIPES GENERAUX

L'accueil des élèves volontaires se fera selon les modalités exposées ci-après à compter du 2 juin 2020.

Les modalités d'accueil s'appuient sur le protocole sanitaire gouvernemental du 3 mai 2020.

Les élèves volontaires de chaque niveau seront répartis au maximum en 3 groupes de 15 maximum.

Chaque groupe aura chaque jour un personnel Vie scolaire comme référent.

Pour des raisons de sécurité et afin de respecter le protocole sanitaire un élève non inscrit dans un groupe ne pourra pas être accueilli au collège.

Durant cette période, les cours en distanciel (via Pronote ou en visioconférence) continueront. Les enseignants assurant les cours en présentiel (en classe) seront moins disponibles pour les cours en distanciel puisque mobilisés en classe.

Un emploi du temps hebdomadaire sera distribué à tous les élèves inscrits.

Lors de leur première heure de cours de cette période, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal ou un autre enseignant qui leur présentera l'ensemble des consignes de sécurité ainsi que le fonctionnement quotidien de l'établissement.

Durant toute la journée, tous les usagers de l'établissement (personnels, enseignants, élèves, parents, entreprises extérieures...) devront respecter de façon stricte :

- la distanciation physique : respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne afin d'éviter tout contact direct et une contamination respiratoire.
- l'application des gestes barrière :



- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.

Toute personne qui ne respectera pas ces règles de sécurité de façon délibérée pourra être exclue immédiatement de l'établissement et ne pourra plus y avoir accès jusqu'à la fin de cette première période.

Les locaux subiront une désinfection régulière durant la journée et un nettoyage approfondi deux fois par jour. Une fiche de suivi d'entretien sera présente dans chaque lieu fréquenté par des personnels ou élèves sera remplie par les agents à chacune de leurs interventions.

Avant de venir au collège :

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants au collège :

- en insistant auprès d'eux sur les consignes de sécurité à respecter obligatoirement : distanciation physique et respect des gestes barrière et ceci dès la sortie de la maison (trajet vers l'arrêt de bus, attente du bus....);
- en ne les envoyant pas au collège en cas d'apparition de symptômes du Covid-19 chez l'élève ou dans la famille;
- en prenant la température de leur enfant avant leur départ : en cas de symptôme ou de fièvre (37.8° ou plus), l'enfant doit rester chez lui;
- de vérifier qu'ils partent de la maison avec leurs 2 masques obligatoires pour accéder au collège ainsi que leur pique-nique froid.

Dans le bus :

Les transports scolaires sont un service assuré par la région Nouvelle Aquitaine. La région souhaite assurer la totalité des circuits de ramassage scolaire.

Nous vous invitons à consulter le **site transports-nouvelle-aquitaine.fr** pour **vérifier la reprise du circuit scolaire**, et à accompagner votre enfant à l'arrêt de transport lors de la rentrée et d'attendre le passage du car.

Les consignes de sécurité prises par les compagnies de bus sont les suivantes :

- le port du masque obligatoire ;
- seul un siège sur deux disponible ;
- une à deux rangées derrière le chauffeur de bus non accessibles;
- désinfection quotidienne des véhicules selon les consignes édictées par l'ordonnance du 23 mars.

Rappel : même dans le bus, le respect strict des mesures de sécurité est obligatoire. Des sanctions d'exclusion des transports seront prononcées à l'encontre des élèves qui ne les respecteraient pas.

Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à amener vos enfants au collège le plus tard possible par rapport au début des cours pour éviter les temps d'attente avant l'entrée en classe.

Arrivée au collège :

- Dès leur arrivée au collège, les élèves doivent rentrer dans l'enceinte de l'établissement tout en gardant les distances de sécurité;
- Deux personnels seront présents à l'entrée principale pour l'accueil. Le grand portail sera ouvert pour permettre le maintien de la distanciation physique. Les surveillants disposeront de solution hydroalcoolique qu'ils proposeront aux élèves. Les élèves peuvent avoir avec eux un tube de solution hydroalcoolique personnel.
- Dès leur entrée au collège, les élèves seront dirigés vers la zone qui est réservée à leur groupe pour toute la journée. Ils ne pourront pas se rendre dans la zone d'un autre groupe tant à l'arrivée, que lors des récréations, ni durant la pause de midi.
- Rappel : dans la mesure du possible, il est conseillé d'arriver le plus tard possible (8h20- 8h25).

Départ du collège :

- Les consignes de sécurité doivent être scrupuleusement respectées.
- La sortie des élèves prenant les bus de Vasles se fera par la cour des salles 8 et 9. Les élèves prenant ces bus se rendront donc dans cette cour à la fin des cours.

Cour de récréation :

- Le port du masque est obligatoire.
- Chaque groupe aura une zone qui lui sera réservée exclusivement. Deux groupes seront dans la cour principale divisée en deux espaces séparés par une double rubalise avec un espacement de plus de 1 mètre. Le troisième groupe sera dans la cour attenante aux salles 8 et 9 (arts plastiques et éducation musicale).
- Les gestes barrière et la distanciation physique doivent être respectés.
- Les bancs et tables ne seront pas accessibles.
- Les jeux (foot, tennis de table...) ne seront pas possibles.
- L'entrée en classe sera échelonnée pour éviter le croisement des groupes.

L'accès aux toilettes

- Le nombre de personnes présentes simultanément est limité à 2 dans les sanitaires garçons et à 3 dans les sanitaires filles. Un urinoir sur 2 sera condamné pour permettre le respect de la distanciation physique.
- L'accès à la zone des sanitaires sera contrôlé par un surveillant.
- Les portes d'entrée des blocs sanitaires resteront ouvertes pour éviter qu'elles soient manipulées trop fréquemment.
- Les sanitaires seront équipés de savon liquide et d'essuie-mains papier. L'approvisionnement de ces équipements sera contrôlé le matin avant l'arrivée des élèves, après la récréation du matin et de l'après-midi et après la pause-déjeuner.
- Les blocs sanitaires et les surfaces fréquemment touchées (poignées de porte des cabines filles, boutons poussoir ...) seront régulièrement désinfectés et subiront un nettoyage approfondi quotidien.
- Les poubelles seront évacuées régulièrement.

Le repas :

- Le lavage des mains est obligatoire avant et après le repas.
- La restauration collective sera en service à partir du 2 juin 2020 (cf protocole en annexe).
- Le self sera divisé en trois zones, une par groupe. Les élèves d'un même groupe devront entrer et quitter le self en même temps selon les consignes des adultes surveillant.
- Les élèves devront se placer à l'endroit où se trouvent les chaises qui ne doivent pas être déplacées, et ceci afin de respecter la distanciation physique.
- Après le repas, les élèves devront mettre un nouveau masque.

- Si des familles souhaitent venir récupérer leur enfant durant la pause-déjeuner, merci de nous en informer par téléphone ou par le carnet de correspondance.

Les cours et les salles de classe :

- Le principe une salle pour un groupe est mis en place. Chaque groupe aura cours dans une seule salle durant la journée. Ce sont les enseignants qui se déplaceront pour faire cours aux différents groupes.
- Les salles de sciences et le CDI ne seront pas accessibles aux élèves. Les cours de sciences... auront lieu dans la salle attribuée au groupe.
- Les éventuelles heures d'étude auront également lieu dans la salle attribuée au groupe.
- Les salles seront aménagées pour accueillir au maximum 15 élèves et la distanciation physique sera assurée. Les élèves occuperont le même emplacement durant cette période.
- L'utilisation par les élèves des ordinateurs, tablettes, matériel d'Arts plastiques... n'est pas possible. De même, le prêt de matériel entre élève est interdit.
- Les enseignants veilleront à organiser l'entrée en classe et la sortie de telle sorte que le croisement d'élèves soit limité. Les déplacements en classe ne sont pas possibles.
- Les portes des salles resteront ouvertes pour éviter la manipulation des poignées.
- Si un élève devait quitter la salle de classe, l'enseignant contactera la Vie scolaire par l'intermédiaire de Pronote et un surveillant prendra en charge l'élève.
- Les salles de classe seront ventilées lors de chaque récréation.
- Les salles de classe subiront un nettoyage approfondi le matin avant l'arrivée des élèves et durant la pause-déjeuner.

Les cours d'EPS

- Les cours d'EPS seront limités à des activités qui ne nécessitent pas l'utilisation de matériel touché par différents élèves et qui permettent la distanciation physique (exercices d'entretien physique, randonnée...). En cas d'utilisation de matériel, celui-ci sera systématiquement désinfecté à la fin du cours.
- L'utilisation des vestiaires est à éviter. Lorsqu'ils savent qu'ils ont EPS, dans la mesure du possible, les élèves doivent venir en tenue de sport. Ils pourront avoir des chaussures de rechange dans leur sac. Quoi qu'il en soit, s'ils

devaient se changer, les élèves le feront dans leur salle, filles et garçons en alternance.

Les déplacements dans le collège :

Dans les différents lieux de circulation, un affichage indiquera les éventuels sens de circulation et la priorité éventuelle d'un groupe sur un autre.

Accueil des personnes extérieures à l'établissement :

- L'entrée pour tout le monde se fera par le portillon en bas des escaliers de l'entrée principale. Aucune entrée ne se fera par le portail d'entrée principale (escaliers).
- Dans la mesure du possible, si des parents ont des documents à déposer au secrétariat, ils peuvent le faire :
 - en les déposant dans la boîte aux lettres en haut des escaliers;
 - par la fenêtre donnant accès au secrétariat après être entré par le portillon (signalétique indiquée);
 - par mail à l'adresse ce.0790020t@ac-poitiers.fr
 - par La Poste;
 - en dernier recours, en se rendant à l'administration en contournant le bâtiment et en entrant dans les bâtiments par la porte à ouverture automatique. Une fois à l'intérieur du bâtiment, il est impératif de respecter le sens de circulation indiqué et le marquage au sol pour le respect de la distanciation physique.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un usager de l'établissement :

- L'élève ou l'adulte sera immédiatement isolé dans une salle inoccupée ;
- Si c'est un élève, les parents seront immédiatement contactés pour qu'ils viennent récupérer leur enfant qui ne pourra revenir qu'après avis du médecin traitant;
- Les pièces fréquentées par la personne qui présente des symptômes seront immédiatement nettoyées et désinfectées.

Annexe

PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION DURANT LA REPRISE SUITE AU COVID-19 AU COLLEGE DE MENIGOUTE

Le Collège de Ménigoute va ré-ouvrir sa restauration avec production chaude à partir du Mardi 02/06/2020. Sa capacité maximale d'accueil par service est de 41 places afin de respecter les préconisations du protocole sanitaire.

1) Organisation du service

Le réfectoire est divisé en trois zones qui correspondent à chacune des zones de cours et de récréation affectée à une classe de collégiens (groupe d'une classe) présente dans l'établissement.

Par exemple : les 6èmes A sont affectés à la Zone 1 (Zone 1 salle de cour + Zone 1 cours de récréation + Zone 1 self).

Le premier service, de 12h00 à 12h20, sera réservé à l'accueil des élèves de maternelle et primaire dans le cadre de la convention premier degré. Les élèves de maternelle seront accueillis dans leur zone habituelle avec un maximum de capacité d'accueil de 12 afin de permettre le respect de la distanciation physique.

Les élèves de primaire ne pourront occuper que les zones 2 et 3 du self avec une capacité maximale d'accueil de 30 pour le 02/06/2020. Toutefois, et à partir du 04/06/2020, il y aura une possibilité d'augmenter à 40 l'effectif primaire accueilli en cas d'augmentation des effectifs suite aux décisions des parents et après communication rapide au Collège pour l'adaptation de la production (communication de l'information le 03/06/2020 fin d'après-midi au plus tard).

De 12h20 à 12h40 aura lieu la désinfection des surfaces (tables et chaises).

A partir de 12h40, les collégiens prendront leur repas selon la zone qui leur a été affectée.

2) Règles sanitaires

Chaque élève passera, sous la surveillance et le guidage du personnel vie scolaire référent du groupe, se laver les mains aux toilettes et suivra l'itinéraire d'entrée au self en respectant le marquage au sol garantissant la distanciation.

A l'entrée du réfectoire, le référent du groupe se passera les mains au gel hydro-alcoolique puis se munira d'une paire de gants et assurera le service de l'eau à la demande après placements des élèves.

L'élève se placera sous la direction de son référent de zone à sa place, où sont plateau aura déjà été préparé et placé.

Une fois le groupe installé le référent gèrera sa zone en termes de surveillance et de service d'eau. Il sera chargé de remplir un pichet d'eau et de remplir les verres des élèves du groupe dont il est le référent. Une fois leur repas terminé, les élèves d'un même groupe se lèveront, laisseront leurs plateaux sur place et sortiront par l'accès qui correspond à leur zone pour empêcher tout croisement avec un autre groupe. Le personnel de restauration se chargera de récupérer les plateaux et la vaisselle sale via deux chariots pour ensuite les amener en plonge et en faire le nettoyage. Un ou deux autres personnels sera/seront chargé(s) de la désinfection de la cuisine ainsi que du réfectoire (collège /primaire + celui des maternels) au SANIVAP (à l'issue des différents services).

3) Organisation matérielle

Dans un souci d'optimisation des personnels présents, les plateaux seront préparés et stockés dans la vitrine froide et l'autre partie dans l'armoire froide. Le premier approvisionnement vitrine froide permet une vingtaine de kits prêts à être placés rapidement pour le premier service (primaire), l'armoire froide permettra un stockage des kits pour approvisionnement de la vitrine. Le kit repas, qui sera stocké en attente de service dans les armoires froides et la vitrine froide, sera composé des éléments suivants :

- Un plateau
- Un ramequin rempli de la portion entrée froide préparée le matin
- Le produit laitier portion (Ex : fromage sous vide)
- Un yaourt ou dessert équivalent (semoule au lait, compote...)
- La ration de pain
- Un verre

Le kit repas stocké en vitrine froide sera ensuite peu de temps avant le service complété par le repas chaud et placé sur les tables qui seront utilisés par les élèves. Ce procédé est possible du fait que le menu est unique (pas de multi-choix). Concernant les masques, les référents de zone-groupe seront munis d'un sac poubelle 30 litres et passeront dans les allées de leur zone restauration pour que les élèves jettent leur masque du matin.

Tous les agents présents en restauration seront équipés des protections réglementaires en accord avec le protocole sanitaire.

Les agents restauration nettoieront en fonction de leurs postes les zones sur lesquels ils seront affectés (réfectoires + plonge + cuisine).

Les personnels à la plonge ne sortiront pas de leurs postes. Le propre sera assurera également la préparation de la vaisselle nécessaire pour le service du lendemain via un chariot bâché (ou deux en fonction des effectifs). Une fois le nettoyage vaisselles et plateaux effectués la désinfection de la plonge se fera par les agents qui y sont affectés.

Pour ce qui est de la réception des denrées, seul le(s) personnel(s) du Conseil Départemental de restauration présent en cuisine (zone de production) l'assurera(ont) selon le protocole établi par le Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Enfin, la restauration est ouverte pour les élèves mais pas pour les commensaux.